

## **RÈGLEMENT DE L'ÉVÉNEMENT**

AUCUN ACHAT OU PAIEMENT N'EST NÉCESSAIRE POUR PARTICIPER OU GAGNER. POUR LE TIRAGE AU SORT, LES CHANCES DE GAGNER DÉPENDRONT DU TOTAL DE PARTICIPATIONS ÉLIGIBLES REÇUES. L'OFFRE EST NULLE SI ELLE EST INTERDITE OU LORSQU'UN ENREGISTREMENT, UN CAUTIONNEMENT OU UNE LOCALISATION EST NÉCESSAIRE.

L'Événement est régi par le présent règlement de l'événement (le « Règlement de l'Événement ») et les Conditions d'utilisation et Contrat de licence (les « [Conditions d'utilisation](#) ») de PUBG. D'autres informations importantes, exigences et conditions de participation à l'Événement peuvent être indiquées à la page associée au présent Règlement de l'Événement (la « Page de l'Événement ») et sur nos réseaux sociaux, comme Discord, Facebook, Instagram, YouTube, X et TikTok. En soumettant une participation à l'Événement, vous acceptez les conditions générales de participation sur la Page de l'Événement, le présent Règlement de l'Événement et les Conditions d'utilisation.

### **1. Sponsor de l'Événement.**

Le sponsor du présent Événement est KRAFTON, Inc., sise 231, Teheran-ro, Gangnam-gu, Séoul, République de Corée 06142 (le « Sponsor »).

### **2. Critères de soumission.**

Les participations doivent être soumises conformément aux spécifications indiquées dans les Directives relatives à la soumission. Les participations doivent observer les règles de la communauté et les conditions d'utilisation de la plateforme utilisée pour la participation. Chaque participation est associée au participant qui l'a soumise. L'heure d'enregistrement des soumissions sera la date et l'horodatage de la soumission reçue, tels qu'affichés au fuseau UTC. Le Sponsor peut écarter des participations qui, à son entière discréction, contreviennent au présent Règlement de l'Événement. Les participations automatisées sont interdites et toute utilisation d'appareils automatiques entraînera la disqualification.

**3. Éligibilité des Participants.** Si les Directives relatives à la soumission exigent un compte KRAFTON ID, Discord, Steam ou autre, le participant doit être un membre enregistré de la plateforme concernée. Toute condition d'éligibilité supplémentaire est disponible dans le présent Règlement de l'Événement et dans les Directives relatives à la soumission. En cas

de litige quant à un participant, le titulaire autorisé du compte, de l'adresse e-mail ou du nom d'utilisateur associé sera considéré comme le participant. Le « titulaire autorisé » est la personne physique à laquelle un compte, une adresse e-mail ou un nom d'utilisateur par un fournisseur d'accès Internet, un prestataire de services en ligne, un réseau social ou une autre organisation responsable de l'attribution de comptes, d'adresses e-mail ou de noms d'utilisateur. Il peut être demandé à chaque gagnant potentiel de présenter la preuve qu'il est le titulaire autorisé. Les participants mineurs dans leur juridiction peuvent participer avec l'accord de leurs parents et dans la mesure où ils respectent la classification d'âge recommandée pour le jeu dans leur région. Si un gagnant est mineur, le Sponsor se réserve le droit d'exiger des renonciations/décharges concernant la récompense et une copie du présent Règlement de l'Événement signée par le parent/tuteur du mineur. Les salariés, dirigeants et cadres du Sponsor, y compris ses sociétés affiliées, les agents et tiers impliqués dans la gestion de l'Événement, ainsi que leur famille proche (époux, parents, frères et sœurs et enfants) et les membres de leur foyer ne sont pas éligibles.

**4. Période de l'Événement.** L'Événement aura lieu pendant la Période de l'Événement précisée dans les Directives relatives à la soumission. L'ordinateur du Sponsor est le dispositif de chronométrage officiel de l'Événement. Le Sponsor peut écarter des participations qui, à son entière discrétion, contreviennent au présent Règlement de l'Événement. Les participations automatisées sont interdites.

## **5. Sélection des gagnants et Notification.**

Le ou les gagnants potentiels seront sélectionnés selon la méthode spécifiée dans les Directives relatives à la soumission. Le Sponsor informera les gagnants, comme précisé dans les Directives relatives à la soumission, éventuellement par message dans le jeu, message direct ou e-mail. Selon l'Événement, les participants résidant dans certaines juridictions doivent répondre correctement, sans aide, à une question de logique mathématique dans un temps limité gérée par le Sponsor avant de pouvoir être déclarés gagnants. Tout gagnant est tenu de répondre à tout avis adressé par le Sponsor lorsqu'une réponse est exigée, et de fournir les informations demandées pour pouvoir recevoir la récompense. L'absence de réponse vaudra renonciation à la récompense, et entraînera, à la discrétion du Sponsor, la disqualification du gagnant. En cas de gagnant disqualifié, le Sponsor peut, sans y être tenu, remettre la récompense à un autre gagnant. Le Sponsor n'assume aucune responsabilité pour tout retard ou défaut de réception ou de compréhension des communications ou du présent Règlement de l'Événement pour

quelque raison que ce soit, y compris compte(s) inactif(s), difficultés techniques associées ou absence de suivi approprié du compte par le gagnant. En participant à l'Événement, chaque participant autorise le Sponsor à utiliser son nom, sa photographie, son portrait, sa voix, ses opinions, ses informations, ses informations biographiques, sa ville natale et sa juridiction de résidence à des fins de publicité et promotionnelles sans autre contrepartie lorsque la loi le permet. Le Sponsor peut de plus demander au gagnant, et à toute autre personne apparaissant dans la participation du gagnant, de signer une déclaration d'éligibilité, de décharge de responsabilité et/ou une décharge de publicité.

## **6. Récompense(s).**

La ou les récompenses à remettre dans le cadre de l'Événement sont indiquées dans les Directives relatives à la soumission. La ou les récompenses seront distribuées au(x) gagnant(s), comme indiqué dans les Directives relatives à la soumission, sous réserve de vérification de la part du Sponsor. Sauf indication contraire dans les Directives relatives à la soumission, le ou les gagnants recevront leurs récompenses respectives conformément aux modes de livraison prévus par les Directives relatives à la soumission, notamment dans le jeu (p. ex., à l'adresse dans le jeu) ou à l'adresse e-mail enregistrée. La ou les récompenses seront soumises aux conditions de l'émetteur. Les remplacements, les cessions, retours ou transferts de récompense(s) ne sont pas autorisés, sauf comme déterminé par le Sponsor, qui a le droit, à son entière discrétion, de remplacer la récompense par une autre de valeur comparable ou supérieure. LES IMPÔTS ET AUTRES FRAIS LIÉS À L'ACCEPTATION ET À L'UTILISATION DE LA RÉCOMPENSE PRÉVUS PAR LA LOI, LE CAS ÉCHÉANT, RELÈVENT DE LA RESPONSABILITÉ DU GAGNANT.

Les récompenses qui nous seront retournées pour cause de livraison impossible ou, le cas échéant, celles qui ne seront pas sollicitées dans un délai de quinze (15) jours après envoi de la notification ne pourront plus être réclamées. Les récompenses ne sont pas cessibles. Aucun remplacement ou échange (y compris pour de l'argent) de récompense(s) ne sera autorisé, mais le Sponsor se réserve le droit de remplacer une récompense par une autre. Le tout, sauf indication contraire dans les Directives relatives à la soumission, dans la limite d'une récompense par personne et par Événement. Toutes les récompenses sont remises « EN L'ÉTAT » et SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, expresse ou implicite (notamment, sans limitation, toute garantie implicite de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier).

## **7. Conditions de participation.**

En soumettant une participation à l'Événement, vous acceptez de respecter le présent Règlement de l'Événement et toute décision que le Sponsor prend dans le cadre de l'Événement, à l'entière discrétion de ce dernier ou de ses représentants. Le Sponsor se réserve le droit de disqualifier et de poursuivre dans la mesure permise par la loi tout participant ou gagnant pour lequel le Sponsor a des raisons de croire qu'il altère le site du Sponsor, le processus de participation, qu'il soumet intentionnellement plus de participations qu'autorisé, viole le présent Règlement de l'Événement ou les Conditions d'utilisation, ou agit de façon déloyale ou perturbatrice. Toute tricherie ou tout usage abusif des systèmes de l'Événement est strictement interdit et entraînera non seulement l'annulation totale de votre participation, mais également votre exclusion de toute future promotion. En outre, vous pourrez faire l'objet d'une action en justice visant la réparation du préjudice que vous aurez causé.

**8. Propriété intellectuelle.** La propriété de la propriété intellectuelle sous-jacente préexistante du participant reste la propriété du participant sous réserve des droits du Sponsor de réimprimer, afficher, reproduire, jouer, utiliser et exposer la participation à des fins d'administration et de promotion de l'Événement et aux fins commerciales et de publicité du Sponsor. En participant à l'Événement, chaque participant accorde au Sponsor une licence non exclusive, mondiale, entièrement payée, sans droits d'auteur, perpétuelle et cessible, avec le droit de concéder en sous-licence, de réimprimer, d'afficher, de reproduire, de jouer, d'utiliser, de modifier, de refaire et d'exposer (y compris le droit de créer des œuvres dérivées de) la participation et les documents et informations soumis pour le Concours et dans le cadre de celui-ci ou d'utiliser ou de recevoir la récompense à toutes les fins sur tout support. Chaque participant garantit par les présentes que toute participation et autres documents et informations qu'il fournit sont ceux du participant et qu'ils ne violent pas ou n'enfreignent pas de droits d'auteur, marques, droits à la vie privée, publicité, droits moraux ou d'autres droits de propriété intellectuelle ou autres d'une personne ou entité, et qu'ils ne violent aucune règle ou réglementation. Si la participation ou les informations ou documents fournis par le participant contiennent un document ou des éléments qui ne sont pas la propriété du participant et/ou qui sont soumis aux droits de tiers, le participant déclare avoir obtenu, avant la soumission de la participation et des informations ou documents, toutes les décharges et autorisations nécessaires pour permettre l'utilisation et l'exploitation de la participation et des informations et documents par le Sponsor selon les modalités indiquées dans le Règlement de l'Événement, sans contrepartie supplémentaire.

Chaque participant garantit et déclare ce qui suit pour toute participation et tous autres

matériels et informations fournis par le participant dans le cadre de l'Événement (« Contenu du Participant ») : (a) exception faite de la propriété intellectuelle du Sponsor, le Participant détient tous les droits sur le Contenu du Participant et tout le Contenu du Participant constitue des œuvres de l'esprit originales du Participant ; (b) le Contenu du Participant n'enfreint ni ne contrefait les droits d'auteur, la marque commerciale ou tout autre droit de propriété d'une tierce personne physique ou morale ; (c) le Contenu du Participant n'enfreint aucune règle ou réglementation ; et (d) le Contenu du Participant ne contient pas d'informations considérées comme confidentielles par le Participant ou tout autre tiers. Le Participant reconnaît que le Sponsor a le droit de vérifier la propriété et l'originalité de toutes les participations. Le Participant comprend et reconnaît que dans le cas où une participation serait sélectionnée comme participation gagnante, et que la propriété, les droits et l'originalité de la participation du participant ne pourraient pas être vérifiés de manière satisfaisante par le Sponsor, ou seraient autrement inéligibles, le Sponsor pourra désigner un autre gagnant. Sauf dans la mesure où la loi l'interdit, les participants renoncent au bénéfice de tout « droit moral » ou droit similaire dans tout pays sur le Contenu du Participant. À l'exception de la seule fin limitée de participer à l'Événement, le présent Règlement de l'Événement n'accorde aucune licence, autorisation ou aucun droit d'utiliser le contenu du Sponsor, le contenu du jeu ou toute propriété intellectuelle du Sponsor à toute fin, quelle qu'elle soit.

**9. Clause de non-responsabilité, décharge et limite de responsabilité.** LE SPONSOR NE FAIT AUCUNE DÉCLARATION OU NE DONNE AUCUNE GARANTIE, QUELLE QU'ELLE SOIT, EXPLICITE OU IMPLICITE, CONCERNANT TOUTE RÉCOMPENSE OU VOTRE PARTICIPATION À L'ÉVÉNEMENT. EN PARTICIPANT À UN ÉVÉNEMENT OU EN RECEVANT UNE RÉCOMPENSE, CHAQUE PARTICIPANT ACCEPTE DE DÉGAGER DE TOUTE RESPONSABILITÉ LE SPONSOR ET SES FILIALES, AFFILIÉS, FOURNISSEURS, DISTRIBUTEURS, AGENCE PUBLICITAIRE/ÉVÉNEMENTIELLE ET LES FOURNISSEURS DE PLATEFORME ÉVÉNEMENTIELLE, FOURNISSEURS DE RÉCOMPENSES, LEURS SOCIÉTÉS MÈRES RESPECTIVES ET LES CADRES, DIRIGEANTS, SALARIÉS ET AGENTS DESDITES SOCIÉTÉS (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES DÉCHARGÉES DE TOUTE RESPONSABILITÉ ») POUR TOUTE RÉCLAMATION OU CAUSE D'ACTION, Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, PRÉJUDICE CORPOREL, DÉCÈS OU DOMMAGE MATÉRIEL OU PERTE DE BIENS, DÉCOULANT DE LA PARTICIPATION À UN ÉVÉNEMENT OU DE LA RÉCEPTION, UTILISATION OU MAUVAISE UTILISATION D'UNE RÉCOMPENSE. LES PARTIES DÉCHARGÉES DE TOUTE RESPONSABILITÉ REJETTENT TOUTE RESPONSABILITÉ POUR : (1) TOUTE INFORMATION INCORRECTE OU INEXACTE, QUE CELA SOIT CAUSÉ PAR LA FAUTE DU PARTICIPANT, DES ERREURS D'IMPRESSION OU PAR

L'ÉQUIPEMENT OU LA PROGRAMMATION ASSOCIÉS À UN ÉVÉNEMENT OU UTILISÉS DANS CELUI-CI ; (2) DES PANNES TECHNIQUES QUELLE QU'EN SOIT LA NATURE, Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, LES DYSFONCTIONNEMENTS, INTERRUPTIONS OU DÉCONNEXIONS DES LIGNES TÉLÉPHONIQUES OU DU MATÉRIEL OU DES LOGICIELS DU RÉSEAU ; (3) TOUTE INTERVENTION HUMAINE NON AUTORISÉE DANS TOUTE PARTIE DU PROCESSUS DE PARTICIPATION OU DE L'ÉVÉNEMENT ; (4) TOUTE ERREUR TECHNIQUE OU HUMAINE QUI PEUT SE PRODUIRE DANS L'ADMINISTRATION DE L'ÉVÉNEMENT OU LE TRAITEMENT DES PARTICIPATIONS ; OU (5) TOUT PRÉJUDICE OU DOMMAGE À DES PERSONNES, DONNÉES OU BIENS QUI PEUT ÊTRE CAUSÉ, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN TOUT OU EN PARTIE, PAR LA PARTICIPATION D'UN PARTICIPANT AUX ÉVÉNEMENTS OU PAR LA RÉCEPTION, L'UTILISATION OU LA MAUVAISE UTILISATION D'UNE RÉCOMPENSE.

Si, pour une quelconque raison, il est confirmé que la participation d'un participant a été supprimée par erreur, perdue ou autrement détruite ou corrompue, le seul recours du participant est une autre participation à cet Événement, sous réserve que s'il n'est pas possible de récompenser une autre participation du fait de l'interruption de l'Événement, ou d'une partie de celui-ci, pour quelque raison que ce soit, le Sponsor, à sa discrétion, peut décider de faire un choix parmi les participations éligibles reçues jusqu'à la date d'interruption pour toutes les récompenses offertes aux présentes. Dans le cas où le Sponsor serait dans l'incapacité de continuer un ou plusieurs Événements comme envisagé aux présentes en raison d'un événement indépendant de sa volonté, y compris, sans toutefois s'y limiter, un incendie, des inondations, un tremblement de terre, une explosion, un conflit social ou une grève, une catastrophe naturelle ou un ennemi public, une loi du gouvernement fédéral, d'État ou local, une ordonnance ou réglementation, ou toute autre cause n'étant raisonnablement pas sous le contrôle du Sponsor (chacun un cas de « Force majeure »), le Sponsor aura alors le droit de modifier, suspendre ou mettre fin à ou aux Événements. L'invalidité ou l'inapplicabilité d'une disposition du présent règlement n'aura pas d'incidence sur la validité et l'applicabilité des autres dispositions.

**10. Droit applicable et compétence.** Les participants acceptent d'être liés par le présent Règlement de l'Événement et par les décisions du Sponsor, qui sont définitives et contraignantes à tous égards. Dans la mesure permise par les lois, le présent Règlement de l'Événement et l'Événement sont régis et interprétés conformément aux lois de la République de Corée, et tout litige découlant du présent Accord sera réglé individuellement, sans recourir à aucune forme d'action collective et définitivement réglé par arbitrage devant le Conseil d'arbitrage commercial de Corée (« KCAB ») conformément aux règles

d'arbitrage international du Conseil d'arbitrage commercial de Corée. Il n'y aura qu'un seul arbitre. Le siège, ou lieu légal, de la procédure d'arbitrage sera Séoul, République de Corée. La langue utilisée au cours de la procédure d'arbitrage sera l'anglais. La réparation pour toute demande sera limitée aux dommages-intérêts réels, et une partie n'aura en aucun cas le droit d'obtenir des dommages-intérêts punitifs, exemplaires, indirects ou accessoires, y compris les honoraires d'avocat ou autres coûts liés à l'ouverture d'une demande, ou de résilier le présent accord ou demander une injonction ou toute autre réparation équitable.

**11. Informations à caractère personnel.** Il pourra être demandé aux participants de fournir des informations à caractère personnel pendant l'Événement, telles que leur nom d'utilisateur, leur adresse e-mail, un KRAFTON ID, leurs informations de compte Steam, le nom dans le jeu et/ou des pseudos de réseaux sociaux. Ces informations seront utilisées pour promouvoir et gérer l'Événement, contacter les gagnants, remettre les récompenses, et tel que précisé dans la politique de confidentialité du Sponsor disponible sur <https://krafton.com/privacy-policy/>. Sans limiter les droits du Sponsor aux termes de ses politiques de confidentialité pouvant être consultées ici, eu égard à leur utilisation des informations à caractère personnel, en participant à l'Événement, les participants acceptent la collecte, l'utilisation et le traitement de leurs informations à caractère personnel comme indiqué dans le présent Règlement de l'Événement et la politique de confidentialité susmentionnée, ainsi que tout autre traitement d'informations à caractère personnel fournies volontairement au Sponsor pendant la participation du participant à l'Événement.

**12. Langues.** Le présent Règlement de l'Événement peut être établi dans plusieurs versions linguistiques. En cas de litige lié aux différentes versions linguistiques, c'est la version anglaise qui prévaudra.

**13. Absence d'affiliation avec les réseaux sociaux.** L'Événement n'est en aucun cas sponsorisé, approuvé ou administré par, ou associé à, l'un des réseaux sociaux utilisés en lien avec l'Événement.

**14. Droits réservés.** Le Sponsor se réserve le droit d'annuler, modifier ou suspendre l'Événement en cas de triche ou d'autres circonstances particulières qui en affectent l'équité ou l'intégrité. Ce droit est réservé, que les circonstances soient dues à une erreur humaine ou technique. Si aucune solution ne peut être trouvée pour rétablir l'intégrité de l'Événement, nous nous réservons le droit de choisir des gagnants parmi toutes les

participations éligibles reçues avant que nous ayons dû annuler, modifier ou suspendre un ou plusieurs Événements.

**15. Divers.** En cas de divergence entre le présent Règlement de l'Événement et les Directives relatives à la soumission, ces dernières prévaudront, mais uniquement dans la mesure de cette divergence. Le Sponsor se réserve le droit de modifier le présent Règlement de l'Événement à tout moment, à son entière discréction, et de suspendre ou annuler l'Événement ou la participation d'un participant à l'Événement si des virus, bugs, une intervention humaine non autorisée ou d'autres causes indépendantes de la volonté du Sponsor ont une incidence sur l'administration, la sécurité ou le déroulé correct de l'Événement ou si le Sponsor se trouve autrement (tel que déterminé à son entière discréction) dans l'incapacité d'organiser l'Événement tel que prévu. Les participants qui contreviennent au présent Règlement de l'Événement, trafiquent le fonctionnement de l'Événement ou se conduisent de manière préjudiciable ou déloyale vis-à-vis du Sponsor, l'Événement ou tout autre participant (dans chaque cas tel que déterminé à l'entièrre discréction du Sponsor), pourront être exclus de la participation à l'Événement. Le Sponsor se réserve le droit de bloquer les personnes dont l'éligibilité est remise en question ou qui ont été disqualifiées ou sont autrement inéligibles pour participer à l'Événement. TOUTES LES DÉCISIONS DU SPONSOR SONT DÉFINITIVES. SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS LES CONDITIONS DU PRÉSENT RÈGLEMENT DE L'ÉVÉNEMENT, Veuillez VOUS ABSTENIR DE PARTICIPER À L'ÉVÉNEMENT.

**16. Liste des gagnants.** Dans la mesure où cela est applicable et exigé par la loi, vous pouvez demander la liste du ou des gagnants en envoyant un courrier contenant une enveloppe affranchie à votre adresse contenant votre demande et le nom de l'Événement à KRAFTON Legal Department, 231, Teheran-ro, Gangnam-gu, Séoul, République de Corée 06142. Ledit courrier doit être envoyé dans les 6 semaines suivant l'expiration de la Période de l'Événement en question, le cachet de la poste faisant foi.

Si vous avez des commentaires ou des questions concernant le présent Règlement de l'Événement, les Événements, les gagnants ou les récompenses, n'hésitez pas à contacter le Sponsor au Centre d'aide de PUBG ([support.pubg.com](http://support.pubg.com)).